

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	34 (1946)
<b>Heft:</b>	720
 <b>Artikel:</b>	Nouvelles des sections suffragistes
<b>Autor:</b>	Volonteri, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-266016">https://doi.org/10.5169/seals-266016</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## ...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES

consultez  
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES  
NATURAL LE COULTRÉ S. A.  
24, Grand-Quai, GENEVE Tél. 5.12.55

## La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la  
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**

1. place Longemalle -- Genève

Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

Tous les combustibles  
s'achètent chez

**Mazout**

**ANTHRACOKE S. A.**

Place des Eaux-Vives 8 Tél. 4.32.50

Téléphones: 4.32.59  
(3 lignes) 4.32.58

**Volailles - Conserves**  
Poulets rotis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève  
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés



**La montre**  
élégante et précise  
chez

**ZBINDEN**  
3, rue de Coutance  
17, rue du Mt-Blanc



**PAPETERIE BRIQUET**  
Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 4.10.38

les signatures et les ratifications nécessaires à la 5<sup>e</sup> Convention contre la Traite des Femmes élaborées à la S. d. N. en 1937.

b) que dans les Traités de Paix une clause soit insérée par laquelle tous les signataires de ces traités se considèrent comme liés par les quatre conventions internationales contre la Traite des Femmes de 1904, 1921 et 1923, et qu'en outre les dispositions qui figuraient dans le projet de convention internationale contre l'exploitation de la prostitution d'autrui (1937) soient inscrites dans les traités de paix.

c) que la prostitution n'étant pas considérée comme un délit, tout système de réglementation quelconque soit supprimé.

d) qu'en vue de lutter contre la propagation des maladies vénériennes, des mesures sanitaires adéquates soient prises sur la base du traitement gratuit et discret et applicables à la totalité de la population.

e) que les lois visant l'ordre public soient applicables et appliquées sans distinction à l'égard des hommes comme à celui des femmes.

## CAISSE D'ÉPARGNE DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

GARANTIE  
PAR L'ÉTAT

Réserves et dépôts  
125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000

COUPONS — GARDE DE TITRES

Corraterie 4

Recommande à ses sociétés affiliées de travailler dans leurs pays pour que des mesures modernes de prévoyance sociale, d'éducation et de propagande soient instituées.

(à suivre)

### Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association tessinoise pour le Suffrage féminin, loin d'être découragée par le résultat du scrutin du 3 novembre, envisage différentes mesures propres à gagner des adhérents à sa cause et surtout des adhérentes, car l'indifférence des femmes de ce canton a été particulièrement mise en relief par la dernière campagne.

Le comité de la section s'est réuni le 30 novembre et diverses propositions ont été discutées. On a proposé la grève des versements aux œuvres de bienfaisance, mais celle-ci ne serait efficace que si le mouvement s'étendait à toute la Suisse.

Il paraît plus immédiatement pratique de créer, dans la montagne et la campagne, des groupes qui s'attacheraient à l'étude des problèmes féminins et procéderaient à une éducation des femmes, en vue de la vie politique, afin qu'elles ne soient pas ignorantes, le jour où elles seraient appelées à voter. Un comité cantonal qui centraliserait cette activité serait bien nécessaire, mais les fonds pour le soutenir font terriblement défaut.

On projette d'atteindre par une circulaire les «jeunes libéraux tessinois» qui ont été les adversaires les plus acharnés de la modification constitutionnelle en faveur du suffrage féminin.

Un cours d'instruction civique, destiné aux femmes, commencerait dès le mois de janvier.

Ainsi les suffragistes tessinois prouvent qu'elles sont loin d'être abattues et bien vivantes ; elles ne s'attendaient nullement à voir triompher leurs revendications le 3 novembre, mais elles sont déçues de constater que le canton qui leur est cher, entre tous, ne compte pas plus de 4000 électeurs intelligents !

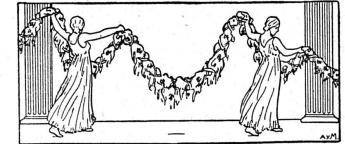
F. VOLONTERI.

### Réception en l'honneur d'intellectuels étrangers à Genève.

Le Comité international pour le placement des intellectuels réfugiés et l'Association suisse des écrivains recevaient leurs hôtes, le samedi après-midi 30 novembre, à la Maison internationale des étudiants.

Le Comité a invité à venir se reposer en Suisse quelques intellectuels des pays qui ont le plus souffert de la guerre. Chaque pays désigne celles et ceux à qui ce séjour est surtout nécessaire. Parmi ces hôtes, quelques-uns sont déjà repartis, notamment trois dames polonaises (une femme écrivain et deux artistes-peintres), trois dames tchéco-slovaques, dont une femme docteur en médecine ; les hôtes hongrois, arrivés plus tard, sont encore parmi nous.

Une foule élégante se pressait dans les salons où M. le Professeur Rappard, président, prononça le discours de bienvenue. On entendit encore MM. de Ziegler, Gagnbin, Haberjahn et Mahert.



### A travers les Sociétés

#### A Lyceum.

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée générale le 23 novembre, sous la présidence de M<sup>me</sup> J. de Crousaz, qui a résumé l'activité de l'association, laquelle a été très diverse. Cette fois encore, l'effort a porté sur l'ent'aide : paquets de Noël pour les rapatriés, ouvrage en faveur des enfants polonais, cadeaux de Pâques à des intellectuelles âgées rapatriées et enfin, grand effort en faveur du Village Pestalozzi (le théâtre), organisé dans les jardins de l'Abbaye de l'Arc, a rapporté, malgré le temps défavorable, la magnifique somme de fr. 2800.—).

## CANTON DE VAUD

FREY - WICKY  
TISSUS - VEVEY

### DRAPS DE LITS

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE  
Restauran - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room

## Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
Bois tournés et Poteries.  
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUENOUD Pl. St-François, 12<sup>me</sup> (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

### Imprimerie Th. Eberhard

LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 23383

## Pharmacie Morel

2, rue d'Italie - VEVEY

Le Portail Blanc  
WHITE GATES

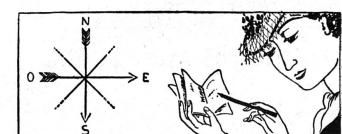
English Tea-Room and Library  
LA TOUR-DE-Peilz  
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice). Arrêt du tram: "White Gates"

## Les bibliothécaires

La séance du 24 novembre de la Société d'histoire du Valais romand, tenue à Sion, M<sup>me</sup> Marie-José de Rivaz, bibliothécaire, fille de M. Paul de Rivaz, dentiste, un ami de toujours, du suffrage féminin, a présenté « une bibliothèque valaisanne au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

Dans un français très pur, harmonieux, M<sup>me</sup> de Rivaz, enjouée et parfois caustique, reconstitua, après un rapide coup d'œil aux diverses bibliothèques anciennement connues en Valais, la plus célèbre d'entre elles, la « Bibliothèque de Rivaz ». Commencée par Étienne de Rivaz, continuée par son fils Charles-Joseph, développée et complétée par le fils de ce dernier, le Grand Baillif Charles-Emmanuel de Rivaz, qui s'en fit le véritable compilateur, elle est entreposée aujourd'hui aux archives cantonales. Héritages, achats, dons, contribuent à la formation de cette bibliothèque où voisinent des ouvrages fort divers, de valeur inégale, mais qui témoignent des goûts et de la curiosité intellectuelle de ses propriétaires et font pénétrer plus avant dans leur intimité.

Critique en même temps qu'historienne, M<sup>me</sup> de Rivaz, juge, en connaissance, l'abondant matériel qui constitue cette bibliothèque.



### Carnet de la Quinzaine

Samedi 14 décembre

NEUCHATEL : Lycéum, place des Halles 8, à 14 h. 30 : Assemblée des délégués de l'Association cantonale pour le suffrage féminin. — 14 h. 30, Séance administrative. — 15 h. 30, Thé. — 16 h. 30, Caisserie de M<sup>me</sup> Bondallaz: « La campagne sur le vote féminin à Genève ».

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS